



Litige concernant un pret personnel

Par **Twenty**, le **04/07/2016** à **12:26**

Bonjour,

Un huissier m'a remis en date du 19 février 2015 une signification d'un jugement qui avait aboutit à une condamnation à payer. La condamnation a été prononcée le 5 décembre 2014 (pour information je n'étais pas présent à cette audience).

- origine du litige: j'avais souscrit en date du 15 juillet 2009 après de la société finaref (aujourd'hui dénommée CA consumer finance comme précisé sur l'acte d'huissier) un pret personnel d'un montant de 25400€. Suite à à des difficultés financières j'ai arrêté les paiements à compter du mois de mars 2013.

Depuis le 19 février 2015, je n'ai plus eu de nouvelles du créancier. Sauf fin mai 2016 ou j'ai reçu un courrier de la part de "sofinco" me demandant de payer l'intégralité de ma dette (26080€). Et qu'à défaut de règlement immédiat le titre exécutoire en leur possession les autorise à reprendre toutes voies d'exécution à mon encontre.

J'aimerais savoir si il y a un recours dans ma situation?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Cordialement,

Vincent